

LE POINT DE VUE DE LA SEMAINE

Julien Sanchez, membre du comité central du Front national : « Nous ne nous laisserons pas islamiser sans rien dire ! »

Depuis un mois, Julien Sanchez, membre du comité central du Front national, secrétaire de la 7^e circonscription de Seine-et-Marne, candidat aux européennes sur la liste FN en Ile-de-France, s'oppose à la construction d'une école musulmane dans la ville de Chelles (Seine-et-Marne). Il multiplie les actions militantes et vient de lancer une pétition qui a déjà recueilli 5 000 signatures. Le combat continue, au-delà des chapelles.

Minute: Depuis plus d'un mois, vous avez pris la tête d'un mouvement de résistance à la construction d'une école islamique...

Julien Sanchez: Tout a commencé quand j'ai appris, dans « Le Parisien » du 25 février, que le président de l'association gestionnaire de la mosquée de Chelles (Seine-et-Marne), **Driss Ghimini**, voulait bâtir une école islamique (ou madrasa), et surtout qu'il avait, pour ce faire, « le choix entre un terrain privé... et un terrain public », tous deux proposés par la mairie!

Si je respecte les musulmans, je condamne en revanche l'islamisation de mon pays. Avant toute action, j'ai écrit en recommandé avec accusé de réception au maire **Jean-Paul Planchou** (par ailleurs président du groupe socialiste au conseil régional d'Ile-de-France) pour obtenir des éclaircissements sur les déclarations de ce responsable musulman et la garantie que ce projet ne verrait pas le jour. Je lui demandais « de bien vouloir répondre clairement à la question suivante: comptez-vous, pour la création du groupe scolaire en question, permettre l'accès au terrain public dont parlent les dirigeants de la mosquée au mépris de la loi, oui ou non? »

Résultat?

Il a botté en touche, en prétendant



que cette question serait réglée par un débat en conseil municipal. Cela ne m'a pas rassuré: en 2006, Planchou a déjà accordé, en conseil municipal, un terrain de 1 000 m² pour un centre culturel musulman – cela en plus de la mosquée (agrandie) existante.

Le pire, c'est qu'il a vendu ce terrain (patrimoine des Chellois) pour la somme symbolique de 65 000 euros, soit 65 euros le m²... Ridicule quand on sait le prix de l'immobilier à Chelles [ndlr: entre 430 et 490 euros le m² de terrain constructible]. C'était clairement un cadeau et un soutien à l'islamisation de notre commune. L'électoratisme ne doit pas mener au communautarisme. En l'absence de réponse claire du maire concernant cette école islamique – qui bénéficierait d'un terrain de 12 000 m² –, le bras de fer a donc commencé.

Votre intervention au conseil municipal de Chelles, le 27 mars, a eu un fort retentissement dans les médias d'Ile-de-France...

C'était la suite logique de ma lettre et il le savait. Ce soir-là, nous étions plus de 70 (majoritaires donc) pour protester. Avec l'accord du maire – mais je serais intervenu quoi qu'il arrive –, j'ai pris la parole juste avant le début du conseil pour exprimer notre détermination devant les élus municipaux, mais aussi pour poser au maire un certain nombre de questions...

Comme?

Où se trouve le terrain de 12 000 m² en question? Les habitants ont le droit de savoir! Pourquoi ne construit-on pas plutôt un équipement qui puisse servir à tout le monde? Je lui ai surtout demandé de renoncer à ce projet de financement public déguisé d'une école islamique qui n'a pas lieu d'être en France, pays aux racines chrétiennes.

Réponse?

Aucune. Vous pouvez le voir sur la vidéo que nous avons mise en ligne sur Internet: il n'a cessé de se défilier, puis il a refusé de me répondre, disant qu'il n'y était pas légalement tenu. Depuis, nous continuons de tracter, de « boîter », à Chelles mais aussi dans les villages alentours car nous savons désormais que le terrain public se situerait (sans plus de précisions) sur la communauté d'agglomération qui comporte quatre communes dont Chelles. Nous préparons des actions auprès des trois autres maires. J'ai aussi lancé un site Internet⁽¹⁾ et une pétition, qui a déjà réuni plus de 5 000 signataires.

Que souhaitez-vous exactement?

Nous souhaitons que Jean-Paul Planchou, en tant qu'élu de la République et ancien parlementaire, se porte garant du principe de laïcité qui prévaut dans notre pays. Et qu'il applique également le principe de précaution, car nous ne savons pas ce qui se passe réellement dans ces écoles!

Le maire de Chelles estime qu'il serait envisageable de céder un terrain public à une association dont le but est de construire un équipement de service public...

Sauf qu'en France une école islamique n'est pas et ne sera jamais un service public! Il y en a marre de la surenchère permanente! Hier les mosquées, les centres culturels musulmans, l'interdiction du porc dans les cantines, les horaires pour les femmes musulmanes dans les piscines. Aujourd'hui les écoles islamiques? Et demain? La charia en France? Pas question!

C'est pourquoi sur cette question des écoles islamiques, j'ai lancé une pétition nationale. Nous tentons d'alerter un maximum de Français, notamment en intervenant dans les médias nationaux,

comme « Minute », mais aussi les radios et télévisions, car il faut bien comprendre que Chelles a valeur d'exemple: ce qui se passe aujourd'hui chez nous se passera demain chez vous. Au-delà de ma ville, nous nous battons pour tout le pays. Cela nous concerne tous, au-delà des chapelles... Il est des situations graves face auxquelles tout le monde doit s'unir!

Que ferez-vous si le maire ne renonce pas à son projet?

Nous l'attaquerons en justice s'il le faut. Mais pour le faire reculer, l'union est indispensable.

Etes-vous confiant?

Plutôt, car nous parvenons au premier but que je m'étais fixé: mobiliser les gens au-delà des clivages. Le soir du conseil municipal, toutes les sensibilités étaient présentes: le Front national évidemment – **Jean-Marie Le Pen** lui-même a signé la pétition –, Convergences nationales, les Identitaires du Projet Apache. Terre et Peuple a également proposé son aide militante ainsi que de nombreux blogs patriotes que je remercie. Mais surtout, nous avons le soutien de nombreux citoyens du bassin de Chelles et d'Ile-de-France.

Partout, les actions se multiplient et sont à encourager: actions juridiques du FN (La Rochelle/Marseille) et action novatrice du Bloc identitaire Aquitaine qui a récemment réveillé les Bordelais au son de l'appel du muezzin, pour protester contre le projet de grande mosquée soutenu par **Juppé**⁽²⁾. A Chelles aussi, les élus collabos de l'UMP, par leur silence bienveillant et leur refus de se prononcer, soutiennent le projet!

Aujourd'hui, ce que j'aimerais, malgré les menaces que j'ai reçues, c'est montrer qu'il n'y a pas que les défenseurs de clandestins qui peuvent s'organiser en France. Aussi, je lance dans votre journal un appel à la résistance! Nous devons montrer que nous avons une identité et que nous sommes nombreux à entendre la défendre. J'appelle les Français à signer cette pétition sur internet pour que de façon unitaire, dans toute la France, nous formions un réseau qui saura s'opposer fermement à ces élus collabos à chaque dérive. Nous ne nous laisserons pas islamiser sans rien dire! ■

Propos recueillis par Patrick Cousteau

1. www.ecole-musulmane-chelles.fr
2. Voir page 10